

Postulat : Arrêtez de nous faire « marché » !

Nyon est dotée d'un marché alimentaire et artisanal, organisé par la Ville, tous les samedis de 7h00 à 14h00. Il s'étend le long de la Rue de la Gare, en commençant de la Place St Martin jusqu'à la Grand-Rue, passant par la Place du Marché et rejoignant la Place St-Martin via la Rue du Collège.

Tous les samedis, les marchands fixes ouvrent leurs étals afin d'offrir aux Nyonnais des produits frais, de l'artisanat de qualité et ce, par tous les temps. On y trouve aussi des fleurs, quelques stands de nourriture « prêt à l'emporter » et d'autres pépites à dénicher.

Selon les renseignements obtenus, le règlement communal ainsi qu'une note municipale l'accompagnant empêchent l'arrivée de tout nouveau marchand souhaitant obtenir un emplacement fixe. En effet, 33 emplacements seulement peuvent être attribués aux marchands fixes et ils le sont actuellement tous.

Les marchands dits temporaires, eux, ont la possibilité, en s'y prenant quelques jours à l'avance, de s'inscrire au marché hebdomadaire.

Dans un souci de dynamiser le centre-ville, les autorités, dont ce conseil fait partie, ont décidé de prendre plusieurs mesures telles que : aménagements de la Place du Château, de la Gare, zones 20 au centre-ville ainsi que l'engagement d'un délégué à l'économie.

Un marché du samedi, digne de ce nom pour une ville de la taille de Nyon est à mon avis une nouvelle énergie pour un centre-ville en difficulté, un atout pour les habitants, une vitrine pour les commerçants, une possibilité pour les artisans.

Et contrairement aux mesures déjà prises par les autorités cela ne coûte rien !

Cependant, la Municipalité ne semble pas avoir envie d'actionner ce levier. Et pourtant elle dispose de toutes les ressources nécessaires et est même déjà en possession d'une liste de candidats pour les futurs nouveaux emplacements et ce, depuis longtemps.

Force est de constater que dans les villes qui ont su donner de l'importance à leur marché, (à l'instar de Morges ou Gland, par exemple), les magasins, restaurants, cafés avoisinants ont récolté les fruits de ce nouveau souffle. Les clients consacrent plus de temps à flâner dans les rues et la concurrence est bénéfique.

Je pose les questions suivantes :

- La Municipalité a-t-elle bien limité le marché à 33 étals fixes, si oui pourquoi ?
- Pourquoi la Municipalité n'a-t-elle pas augmenté le nombre d'étals et ce, malgré les sollicitations ?
- Pourquoi l'exécutif n'a-t-il pas priorisé le développement du marché dans le cadre de ces travaux de redynamisation du centre-ville ?

- Une réflexion a-t-elle été menée concernant la taille du marché ? (p.ex en une boucle plus étendue)

Au-delà de ces questions, je souhaite que des démarches soient entreprises par la Municipalité afin que le marché soit un vrai outil économique et social. Vu qu'elle dispose des ressources en personnel nécessaires pour gérer ce genre de projet, qu'elle profite de la basse saison pour passer à l'action.

Je demande un renvoi direct en Municipalité.

Nyon, le 1er novembre 2018

Aurélie Hegetschweiler
Parti Socialiste

Note :

<https://www.nyon.ch/multimedia/docs/2010/09/marches-foires-reglement.pdf>